



MAIRIE de SAINT-HILAIRE

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE BUDGET 2019

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE BUDGET 2019

Commune de Saint-Hilaire

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 se vote le 8 avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases d'un échange en réunion de travail de la commission des finances le 28 mars 2019.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de contenir la dette en ne dépassant pas le seuil autorisé d'endettement,
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'État, chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune, les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (prêt salle des fêtes, vente concessions cimetière...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement

Les prévisions pour l'année 2019 se décomposent ainsi :

Les charges à caractère général et l'attribution de compensation versée à l'Agglomération du Muretain représentent la moitié des dépenses de fonctionnement, soit

- Chapitre 011 : Charges à caractère général159 330 euros
- Plus chapitre 014 : Allocation compensatrice versée au Muretain Agglo76 500 euros

Les salaires et les charges de gestion courante représentent l'autre moitié, soit

- Chapitre 012 : Salaires du personnel172 375 euros
- Chapitre 65 : Charges de gestion courante91 063 euros
(indemnités élus, contribution au service Incendie du Département, participation aux syndicats intercommunaux, participation au CCAS et subventions aux associations et à l'Espace de Vie Sociale)

Les intérêts de la dette, les amortissements et le virement de l'excédent de fonctionnement qui provisionne la section d'investissement complètent les charges de fonctionnement, soit

- Chapitre 66 : Intérêts d'emprunts15 260 euros
(intérêts des prêts anciens, plus intérêts des nouveaux prêts réalisés pour la construction de la salle polyvalente)
- Chapitre 68 : Amortissements8 140 euros
(PVR réseaux électriques, réfection voie communale rue des Pyrénées, frais d'Études bâtiments communaux)
- Virement à la section d'Investissement429 191 euros

Les prévisions des dépenses de fonctionnement pour l'année 2019 toutes prévisions comptabilisées sont estimées à 952 359 euros

Observation à noter :

À partir de cette année les compétences, service à table (restaurant scolaire), les ATSEM (assistantes maternelles) et l'entretien ménager, sont transférées aux communes après avoir été compétences du Muretain-Agglo. Ce transfert donne lieu à de nouvelles charges de fonctionnement pour les communes : les fluides, les assurances des bâtiments ... Une compensation de ces charges, doit être versée par le Muretain-Agglo. À ce jour nous ne savons pas sous quelle forme.

Les recettes de fonctionnement

Elles ont diminué du fait des dotations de l'État en constante diminution dont la baisse de la DGF pendant 3 ans. Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :
:+ divers

- Les impôts locaux et taxes diverses : prévision368 368 euros
- Les dotations versées par l'État : prévision 147 076 euros
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : prévision20 450 euros

Les estimations des recettes de fonctionnement pour l'année 2019 toutes prévisions comptabilisées s'équilibrent avec les dépenses ci-dessus soit

952 359

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Pour 2019 l'autofinancement est de :408 765 euros

**Un point sur la fiscalité de la commune
Tableau de simulation pour taux 2019**

		Base 2018		Base 2019		taux 2018		Augmentation		Taux 2019		at
	TH	1 198 996	0	1 261 000	13.35	168 344	0.00%	13.3500	13.35	168 343.50		
	TFB	848 336	0	890 000	17.14	152 546	0.00%	17.1400	17.14	152 546.00		
	TFNB	22 543	0	22 543	92.27	23 100	0.00%	92.2700	92.27	20 800.43		
341 689.93												

		Base 2018		Base 2019		taux 2018		taux 2019		
	TH	1 198 996	0	1 261 000	13.35	168 344	1.00%	13.4835	13.48	169 982.80
	TFB	848 336	0	890 000	17.14	152 546	1.00%	17.3114	17.31	154 059.00
	TFNB	22 543	0	22 543	92.27	20 800	1.00%	93.1927	93.19	21 007.82
345 049.62										

		Base 2018		BASE 2019		Taux 2019				
	TH	1 198 996	0	1 261 000	13.35	168 344	2.00%	13.6170	13.62	171 748.20
	TFB	848 336	0	890 000	17.14	152 546	2.00%	17.4828	17.48	155 572.00
	TFNB	22 543	0	22 543	92.27	20 800	2.00%	94.1154	94.12	21 217.47
348 537.67										

Les taux des impôts locaux arrêtés par la commission pour 2019 varient de 1% par rapport à l'année 2018 :

- Taxe d'habitation année 2019	13.48 %
- Taxe foncière sur le bâti	17.31 %
- Taxe foncière sur le non bâti	93.18 %

Le produit attendu de la fiscalité locale pour 2019 s'élève à 345 050 euros

Dotations de l'État

Les dotations prévisionnelles, attendues de l'État sont estimées à 147 076 euros
Elles étaient de 143 593 euros en 2018 la progression est minime

III. La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions (d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.)
- En recettes : deux types de recettes coexistent; Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction de la salle polyvalente et précédemment essentiellement la mise aux normes et respect de l'accessibilité des bâtiments et lieux publics...).

Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

Restauration urgente du plafond de l'Église et mise en sécurité du campanaire
provision : 13 600

- 2^{ème} Modification PLU provision 11 000 euros

-Aménagement des installations ouvertes au public (cheminements) plus rénovation des jeux d'enfants sur la plaine sportive provision : 13 600 euros

-Protection intrusion Restaurant scolaire et local Espace de Vie Sociale (Estanquet)
(alarmes périmétriques) : provision 5000 euros plus provision de 2 850 euros pour achat tables et chaises groupe scolaire

- Achat guirlandes lumineuses provision de 3600 euros
- Construction salle Polyvalente crédit de report de 100 000 euros et une provision
1 477 000 euros
- Investissements pour l'entretien des voies Communales provision : 45 000

Recettes prévisionnelles Taxe Aménagement : 51 328 euros
Récupération FCTVA : 11 000 euros

Vous trouverez également ci-dessous, un récapitulatif des investissements futurs ou déjà réalisés complété par les subventions encaissées ou demandes en cours.

Déposé en 2014

Programme 2015 Accessibilité
Travaux avec Appel d'offres MAPA..... 131 849 48 euros
HT
..... T.T.C 158 219 38 euros
Subvention accordée en 2015 DETR 52 740 euros
Subvention accordée en 2015 Région 8 163 euros
Subvention Département accordée en 2015 18 505 euros
Fonds de concours a été attribué par l'Agglo sous conditions 17 653 euros
MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS H.T : 128 468 euros

SUBVENTIONS encaissées

DETR 1 acompte 2015 : 42 192 euros

solde en 2017 : 9 165 euros

REGION encaissé 2015 : 8 163 euros

CONSEIL DEPARTEMENTAL encaissé

en 2016 : 16 873.37 euros

FONDS DE CONCOURS AGGLO encaissé

en 2015 : 17 653 euros

TOTAL subventions encaissées sur le programme : 94 046.37 EUROS

- Déposé en 2015

Travaux sur devis sans Appel d'offre en dessous du seuil de 25 000 euros

Programme 2016-2017 vestiaires parking, Installations ouvertes au public

H.T 19 069.50 euros

TTC 22 883.40 euros

Subvention accordée en 2016 DETR 9 535 euros
Subvention accordée en 2016 Région 1 228 euros
Subvention accordée en 2016 Département 7 627.80 euros

MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS H.T : 9 858 euros TTC 11 535.20 euros

SUBVENTION encaissées en 2017 Département : 740,20 euros

DETR : 4 929 euros

Région 1 228 euros

Déposé en 2016 -

Travaux sur devis sans Appel d'offre en dessous du seuil de 25 000euros

Programme 2017 IOP H.T 10 148 euros
T.T.C 12 177.60 euros

Subvention DETR attribuée le 17 avril 2017 4 059 euros versé 22 novembre 2018

Subvention Région Pas d'attribution

Subvention Département attribué le 28 septembre 2017 1217.80 euros

Déposé hors contrat de territoire Programme 2017

Groupe Scolaire

Département déposé Mars 2017 H.T 10 238 .94 euros

Attribué 4 355,58 encaissé le 6 août 2018

Fonds de concours structurants Muretain Agglo dossier éligible

Montant non défini

Préfecture FIPD (Fonds Interministériels
de Prévention de la Délinquance) Non accordé T.T.C 12286.70 euros

Eglise Programme 2018 reporté

Montant estimé H.T 6 990 euros

TTC 7 599 EUROS

Cimetière Reporté Montant estimé H.T 20 998.50 euros

T.T.C 23 098.35 euros

Travaux Hors DEMANDE DE SUBVENTION Rampe PMR accès église H.T 3172 euros

TTC 3 806.40 euros

- Déposé en 2018 Programme 2019- 2020

TABLEAU DES COÛTS OPÉRATION
SALLE POLYVALENTE

PRESTATAIRES	DESCRIPTIFS	COÛT HT	COÛT TTC	PAIEMENTS ACQUITTÉS	OBSERVATIONS
FRAIS ANNEXES AU MARCHÉ					
La Dépêche	Insertion MO	807.76	969.31	969.31	soldé
La Dépêche	Insertion MAPA	1 200.00	1 440.00		
Cert Europe	Certificat plateforme MO	60.00	72.00	72.00	soldé
Cabinet Jarrot	Remise de prestation non retenue		3 600.00	3 600.00	soldé
Cabinet Enzo & Rosso	Remise de prestation non retenue		3 600.00	3 600.00	soldé
Géomètre	Esquisse et bornage	1 645.00	1 974.00	1 974.00	soldé
Huissier de justice	Contrôle affichage PC	350.00	434.89	434.89	soldé
TOTAL FRAIS ANNEXES AU MARCHÉ		4 062.76	12 090.20		
AVANT PROJET DÉFINITIF - MONTANT DES TRAVAUX					
Lot 1	VRD Terrassement	180 000.00	216 000.00		
Lot 2	Gros œuvre	275 000.00	330 000.00		
Lot 3	Charpente Couverture Etanchéité	145 000.00	174 000.00		
Lot 4	Vêture	21 000.00	25 200.00		
Lot 5	Menuiserie extérieure - Serrurerie	87 000.00	104 400.00		
Lot 6	Cloisonnement - Faux plafond	59 000.00	70 800.00		
Lot 7	Menuiserie bois intérieur/extérieur	52 000.00	62 400.00		
Lot 8	Revêtement de sol souple	0.00	0.00		
Lot 9	Carrelage - Faïence	36 000.00	43 200.00		
Lot 10	Peintures	10 100.00	12 120.00		
Lot 11	Signalétiques	4 000.00	4 800.00		
Lot 12	Courants forts - Courants faibles	100 000.00	120 000.00		
Lot 13	Plomberie - Sanitaire Ventilation - Chauffage	178 000.00	213 600.00		
Lot 14	Équipement scénique	17 000.00	20 400.00		
Lot 15	Voilage	12 000.00	14 400.00		
Lot 16	Équipement office	7 000.00	8 400.00		
TOTAL AVANT PROJET DÉFINITIF - MONTANT DES TRAVAUX		1 183 100.00	1 419 720.00		
PRÉSTATIONS INTELLECTUELLES					
Cabinet Guilbert Architecte	Maîtrise d' Oeuvre	67 109.22	80 531.07	12 329.98	1ère partie
J. Robert	Structure	24 207.17	29 048.60	2 507.78	1ère partie
SACET	Fluides	22 182.65	26 619.18	1 985.33	1ère partie
SOCONER	HQE	4 810.96	5 773.15	1 462.87	1ère partie
FONDASOL	Étude géotechnique	6 418.00	7 701.60	7 701.60	soldé
SOCOTEC	SPS	3 200.00	3 840.00	1 645.47	1ère partie
SOCOTEC	Contrôle technique	7 350.00	8 820.00	612.00	1ère partie
TOTAL PRESTATIONS INTELLECTUELLES		135 278.00	162 333.61		

RACCORDEMENTS RÉSEAUX				
SAGE	Branchement assainissement	10 163.50	12 196.20	
SIECT	Branchement eau	2 021.20	2 425.44	
SDEHG	Branchement électricité (10 710)	2 998.33	Part communale 3 598.00	
TÉLÉPHONE	Branchement téléphone	2 500.00	3 000.00	
TOTAL RACCORDEMENTS RÉSEAUX		17 683.03	21 219.64	
MONTANT TOTAL OPÉRATION SALLE POLYVALENTE				
		1 340 123.79	1 615 363.44	

FINANCEMENT

SUBVENTIONS			
ÉTAT DSIL			354 930.00
CONSEIL DÉPARTEMENTAL			400 000.00
CONSEIL RÉGIONAL			100 000.00
ADEME			0.00
MONTANT TOTAL SUBVENTIONS			854 930.00
EMPRUNTS			
PRÊT RELAIS			307 000.00
			-311 000.00
PRÊT FIXE			308 000.00
MONTANT TOTAL EMPRUNTS			304 000.00
FONDS DE COMPENSATION			
	Fond de compensation de la T.V.A		194 076.00
AUTOFINANCEMENT			
	Autofinancement fonds propres		262 357.44
MONTANT TOTAL FINANCEMENT			1 615 363.44

-
- Déposé en 2019 IOP Cheminement plain sportive Montant H.T :8 820 €
 - T.T.C : 10 584 €
 - Hors contrat de territoire travaux urgents Église :
 - H.T : 6 990 € T.T.C 8 388 euros

- Travaux à programmer dans le cadre du contrat de territoire
DEPARTEMENT/REGION/AGGLO année 2020 et suivantes

MAIRIE
CIMETIERE
GROUPE SCOLAIRE

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	952 359,00	543 594,22
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 408 764,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		952 359,00	952 359,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 603 955,00	1 205 127,28
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	100 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 498 827,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 703 955,00	1 703 955,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 656 314,00	2 656 314,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	131 680,00	0,00	159 330,00		159 330,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	173 550,00	0,00	172 375,00		172 375,00
014	Atténuations de produits	76 500,00	0,00	76 500,00		76 500,00
65	Autres charges de gestion courante	85 996,00	0,00	91 063,00		91 063,00
	Total des dépenses de gestion courante	467 726,00	0,00	499 268,00		499 268,00
66	Charges financières	10 200,00	0,00	15 260,00		15 260,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 000,00		500,00		500,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	483 926,00	0,00	515 028,00		515 028,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	358 175,53		429 191,00		429 191,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	8 140,00		8 140,00		8 140,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	366 315,53		437 331,00		437 331,00
	TOTAL	850 241,53	0,00	952 359,00		952 359,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

952 359,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 817,00	0,00	20 450,00		20 450,00
73	Impôts et taxes	338 300,00	0,00	368 368,22		368 368,22
74	Dotations, subventions et participations	136 600,00	0,00	147 076,00		147 076,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	100,00		100,00
	Total des recettes de gestion courante	482 717,00	0,00	540 994,22		540 994,22
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	0,00	2 600,00		2 600,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	488 717,00	0,00	543 594,22		543 594,22
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00		0,00
	TOTAL	488 717,00	0,00	543 594,22		543 594,22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

408 764,78

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

952 359,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

437 331,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 512 209,40	100 000,00	1 572 650,00		1 672 650,00
	Total des dépenses d'équipement	1 512 209,40	100 000,00	1 572 650,00		1 672 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 100,00	0,00	31 305,00		31 305,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	29 100,00	0,00	31 305,00		31 305,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 541 309,40	100 000,00	1 603 955,00		1 703 955,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	1 541 309,40	100 000,00	1 603 955,00		1 703 955,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 703 955,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 631,00	0,00	90 468,00		90 468,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	615 000,00		615 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	509 631,00	0,00	705 468,00		705 468,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	75 198,69	0,00	62 328,28		62 328,28
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	350 000,00		0,00		0,00
	Total des recettes financières	425 198,69	0,00	62 328,28		62 328,28
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	934 829,69	0,00	767 796,28		767 796,28
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	358 175,53		429 191,00		429 191,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 140,00		8 140,00		8 140,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	366 315,53		437 331,00		437 331,00
	TOTAL	1 301 145,22	0,00	1 205 127,28		1 205 127,28

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 498 827,72

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 703 955,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	437 331,00
---	------------

Les ratios du budget 2019

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	479,99	0,00
2	Produit des impositions directes/population	322,06	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	506,61	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 558,85	0,00
5	Encours de dette/population	36,52	0,00
6	DGF/population	94,39	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,47%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,50%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	307,70%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	7,21%	0,00%

L'État de la dette en 2019

Capital de la dette 31 305 euros
 Intérêts de la dette 15 260 euros

Fait à Saint-Hilaire le 8 avril 2019

Le Maire,
 André MORERE

 